PARLEMENT EUROPÉEN

COMMISSION DES LIBERTÉS CIVILES, DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES INTÉRIEURES

Audition Publique

Jeudi 21 avril 2005, de 9 heures à 12 h 30

60, rue Wiertz - Bruxelles
Bâtiment Paul Henri Spaak
Salle PHS 3C50

LE PLAN D'ACTION DROGUE DE L'UE (2005-2008)

OBJECTIFS

Le Conseil européen du 17 décembre 2004 a approuvé la Stratégie antidrogue de l'UE pour la période 2005-2012, laquelle fixe le cadre, les priorités et les objectifs qui serviront de base à deux plans d'action antidrogue triennaux consécutifs de l'UE (2005-2007 et 2009-2011) que la Commission est tenue de présenter. Chacun de ces plans sera suivi d'une période d'évaluation d'un an (2008 et 2012).

Le 14 février 2005, la Commission a proposé un Plan d'action drogue de l'UE (2005-2008) [COM (2005) 45] qui tient compte des résultats de l'évaluation finale de la Stratégie et du Plan d'action drogue de l'UE (2000-2004) ainsi que des objectifs définis par la Stratégie antidrogue de l'UE pour la période 2005-2012.

L'usage de stupéfiants constitue l'un des principaux sujets de préoccupation des citoyens européens et a des conséquences graves sur le plan de la santé et de la sécurité de la société européenne ainsi que de la cohésion sociale.

Faisant suite à la résolution adoptée le 14 décembre 2004 par le Parlement européen sur la Stratégie antidrogue de l'UE pour la période 2005-2012 (rapport ***GIUSTO CATANIA,*** A6-0067/2004), et dans le cadre d'une évaluation de la situation actuelle dans les États membres, l'audition a pour finalité première d'examiner d'une façon scientifique dans quelle mesure le Plan d'action antidrogue de l'UE (2005-2008), proposé par la Commission, pourra atteindre les objectifs de diminution sensible de la prévalence de la consommation de drogue parmi la population et de réduction des dommages sociaux et de santé qu'entraînent la consommation et le commerce de substances illicites.

Le problème de la drogue peut être abordé sous différents angles: celui de la politique, celui de la recherche et celui du travail sur le terrain. Les mesures législatives et les politiques qui formeront l'approche de l'UE devront tenir compte de tous ces points de vue et seront également abordées lors l'audition.

La lutte contre la drogue est considérée comme un objectif indissociable de la création d'un espace de liberté, de sécurité et de justice, et comme une priorité de la santé publique et de la coopération internationale.

Le deuxième objectif de l'audition est donc d'examiner également les problèmes liés au trafic de drogues ainsi que les instruments développés ou à développer par les États membres, l'UE et d'autres organisations internationales dans le contexte du trafic illicite de stupéfiants.

PROGRAMME

9 heures - 9 h 05	**Ouverture du séminaire** **M. Jean-Marie CAVADA** Président de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
9 h 06 - 9 h 10	**M. Franco FRATTINI** Vice-président de la Commission européenne et commissaire chargé de la justice et des affaires intérieures
9 h 11- 9 h 15	**M. Mars DI BARTOLOMEO** Ministre de la santé du Grand-Duché de Luxembourg Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE

I. Première partie

Les problèmes sociaux et de santé liés aux drogues: évaluation de la situation dans les États membres; évaluation du Plan d'action antidrogue de l'UE pour la période 2005-2008.

9 h 16 - 9 h 23 I. DE QUELLE MANIÈRE LE GROUPE POMPIDOU PEUT-IL CONTRIBUER À LA QUALITÉ D'UNE POLITIQUE EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE DROGUE?

M. Bob KEIZER
Coordinateur de l'Observatoire national des drogues des Pays-Bas et président des correspondants permanents du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe
La Haye

9 h 24 - 9 h 32 II. LA SITUATION DES DROGUES EN EUROPE, DÉFIS FUTURS ET OPPORTUNITÉS

M. Paul GRIFFITHS
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies
Lisbonne

9 h 33 - 9 h 40 III. DIFFUSER LA LUMIÈRE DE LA SCIENCE

M. Massimo BARRA
Fédération internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
Rome

9 h 41 - 10 h 10 Débat

10 h 11 - 10 h 18 IV. LES DROGUES DANS LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

M. Luc BEAUCOURT
Professeur et docteur en médecine
Directeur de l'hôpital universitaire d'Anvers
Anvers

10 h 19 - 10 h 26 V. COMMENTAIRES SUR LE PLAN D'ACTION RELATIF À LA

STRATÉGIE EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'OFFRE

Mme Pauline METAAL
Institut transnational
Amsterdam

10 h 27 - 10 h 34 VI. PROBLÈMES DE DÉPENDANCE: PRÉVENTION ET SOUTIEN, UNE PERSPECTIVE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

M. Marcel Van HEX
Directeur du Centre de prévention de la toxicomanie et de l'alcoolisme
Limbourg

10 h 35 - 10 h 42 VII. LE 21 AVRIL PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE

M. Joep OOMEN
ENCOD
Anvers

10 h 43- 11 h 15 Débat

II. Deuxième partie

Le trafic de drogues et la lutte contre la criminalité transnationale organisée: évaluation de la situation actuelle; évaluation des mesures prises par les États membres, l'Union européenne et d'autres organisations internationales.

11 h 05 - 11 h 13 VIII. APPROCHE EN MATIÈRE DE DROGUES DOUCES DANS LA RÉGION TRANSFRONTALIÈRE "MEUSE-RHIN" DE L'UE

M. Gerd LEERS
Maire de Maastricht

11 h 21 - 11 h 28 IX. PERSPECTIVES DE COOPÉRATION JUDICIAIRE DANS LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

M. Paolo BORGNA
Procureur de la République italienne
Turin

11 h 29 - 11 h 36 X. TRAFIC DE DROGUES ET MAFIA: LE RÔLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) DANS LA RECHERCHE ET DANS L'INFORMATION

M. Umberto SANTINO
Centre Impastato
Palerme

11 h 37- 11 h 44 XI. LA DROGUE: ENTRE SOCIAL ET PÉNAL. LA CRIMINALISATION DU CANNABIS, LE CAS DE L'ITALIE ET LE RÔLE DE L'EUROPE

M. Franco CORLEONE
Forum drogue
Florence

11 h 45 - 11 h 52 XII. LES DÉVELOPPEMENTS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LOIS ET DE POLITIQUES SUR LES DROGUES EN VUE DE LA SESSION DE L'ONU DE 2008

M. Marco PERDUCA
Directeur exécutif de la Ligue internationale antiprohibitionniste
Florence

11 h 53 - 12 h 15 Débat

III. Troisième partie

La position de la Commission européenne. Conclusions et clôture du séminaire

12 h 16 - 12 h 20 **LA POSITION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.**

M. Carel EDWARDS
Chef de l'unité "Drogue" de la Commission européenne
Bruxelles

12 h 21 - 12 h 30 **CONCLUSIONS ET CLÔTURE DU SÉMINAIRE**

M. Giusto CATANIA
Rapporteur de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures sur la Stratégie antidrogue de l'UE pour la période 2005-2012

ANNEXE

Secrétariat du séminaire

	Téléphone	Adresse	Adresse électronique
Ramón MARTINEZ (Responsable)	(32.2) 284.2024	Parlement européen 89, rue Belliard Bât. Remard, 1J16 B-1047 Bruxelles	dg2-libe@europarl.eu.int
Ryszard DE GROOT (Assistante)	(32.2) 284.0795	Parlement européen 86, rue Belliard Bât. Remard, 1J36 B-1047 Bruxelles	dg2-libe@europarl.eu.int
Eva PICKMANN (Secrétariat)	(32.2) 284.2094	Parlement européen 89, rue Belliard Bât.Remard, 1J 02 B-1047 Bruxelles	dg2-libe@europarl.eu.int

Avis important à l'intention des personnes qui souhaitent assister au séminaire

Ce séminaire est ouvert au public. Toutefois, pour des raisons de sécurité, les participants qui n'ont pas de carte d'accès au Parlement européen doivent être préalablement munis d'un laissez-passer. Les personnes désireuses de se procurer un laissez-passer du Parlement européen sont invitées à contacter le secrétariat du séminaire avant le 17 avril 2005.

Les interventions seront interprétées en 18 langues (pas de CS)